



CENI/SEA/DIREELCOM/SCRP- 010-18

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo, 20 mars 2018

Le sixième séminaire international d'échanges du Réseau des Compétences Electorales Francophones a été lancé ce jour à l'hôtel Colbert Antaninarenina. Ayant pour thème général, « Un processus électoral inclusif favorisant la participation des femmes et des minorités », les échanges et débats de ce jour se sont axés sur « l'état des lieux de la représentation politique des femmes et l'impact des mesures incitatives visant à atteindre la parité » et « la diversité et la parité des candidatures et les campagnes électorales ».

D'après les interventions, la représentation politique des femmes reste un enjeu central dans les questions de parité et de genre. Cependant, « ces dernières ne sont pas assez représentées dans la sphère politique », a signalé le Général Siaka Sangaré, Président du RECEF et Délégué général aux élections du Mali. Selon l'Union interparlementaire, les chiffres ont démontré notamment que le taux de siège des femmes dans les parlements, au niveau mondial, est passé de 11,9% en 2000 à 23,4% en 2018. Des statistiques qui résultent des techniques et des mesures prises par certains pays pour permettre aux femmes et aux minorités de prendre part dans l'espace politique à savoir : le mode de scrutin proportionnel, la suppression du seuil électoral, le double vote, les sièges réservés aux femmes et aux minorités élues, les quotas légaux des candidats et les quotas volontairement appliqués par les partis politiques. A l'instar de la Roumanie qui a pris des mesures législatives visant à promouvoir la participation des femmes à la vie politique et à financer les campagnes électorales pour les femmes candidates.

Par ailleurs, pour le cas des minorités, les chiffres semblent encore flous du fait qu'il n'y ait de statistiques actualisées. Cependant, la représentativité des minorités dans les parlements semble timide bien qu'il y ait différentes conventions élaborées spécifiquement pour cette catégorie de population notamment : la convention internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale, la déclaration des Nations Unies des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques et la convention cadre pour la protection des minorités.

Avec ces différentes améliorations et des conventions cadres, la représentativité des femmes et des minorités présentent encore des handicaps freinant leur participation à la vie politique. A l'issue des différents débats de ce jour, les représentants de chaque pays ont notamment pointé du doigt la non-application des textes et conventions qui ont été ratifiés, les valeurs traditionnelles et coutumières, la mentalité, la société patriarcale, l'éducation, l'auto-exclusion. Les minorités, par contre, ne sont pas à l'aise à s'intégrer dans la vie politique. Il a été suggéré que pour remédier à ces situations, une auto-évaluation est nécessaire concernant les outils promouvant les femmes et les minorités

La représentante de International IDEA (Institute for Democracy and Electoral Assistance) a cependant souligné que « pour parvenir à une inclusivité, tout un travail d'éducation et d'acceptation de la diversité est à prendre en compte et en faire une richesse et de cogérer l'avenir ». Le Président de la CENI Madagascar de proposer des solutions pérennes telles que : dépasser des stéréotypes véhiculés par la coutume et la tradition, un meilleur engagement des femmes pour la revendication du système politique paritaire homme-femme, la volonté politique à renforcer les capacités et le leadership des femmes pour accéder à des postes de décision. Bref, jusqu'à maintenant, la représentativité des femmes et des minorités dans le monde politique reste un problème global empêchant l'instauration d'une vraie démocratie.